



Le père de mon fils veu le reconnaitre après 3 ans

Par **audrey**, le **07/11/2010** à **12:18**

Bonjour,
je suis audrey 25 ans, j'ai un petit garçon de 3 ans
Son père et parti 3 mois avant l'accouchement,
donc il na pas reconnu son fils.
Aujourd'hui nous revivons enssemble depuis un peu plus d'un an,
on voulés savoir comment faire aujourd'hui pour qu'il reconnaisse son fils et si notre fils
pouvent porter son nom sens pour autant se marier.
Je vous remerci d'avance.
Audrey

Par **mimi493**, le **07/11/2010** à **12:25**

Il suffit qu'il aille en mairie et qu'il reconnaisse l'enfant.
Pour faire l'énorme erreur que vous regretterez quand il se tirera (il a été capable de se barrer
en laissant une femme enceinte, il recommencera), consistant à ce que l'enfant porte son
nom, il faut y aller avec lui et faire la déclaration conjointe pour que l'enfant porte son nom.
Il n'aura pas, par contre, l'autorité parentale conjointe (et ne faites pas le seconde énorme
erreur de lui accorder)

PS : attention, si vous avez touché l'allocation parent isolé, la CAF prend très mal que
soudain le père reconnaisse l'enfant juste après que l'enfant ait 3 ans.

Par **audrey**, le **08/11/2010** à **09:08**

je vous remercie de m'avoir répondu.

audrey